

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE SKIKDA

DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DE SPORT

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Suivant la recommandation des articles 61-62, 65 ET 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/03/2015, portant réglementation des marchés publics et de service public, et l'articles 46 de la loi 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés public la direction de la jeunesse et de sport informe tous les soumissionnaires dans le cadre de l'avis de l'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales relatif à : Acquisition des équipement des établissements de jeunesse de sport programmes **02/22 équipement des établissement de jeunesse et de sports LOT : équipement des maison de jeunes par le matériel de détente et de loisir**

.Qui à été lancé le 21/12/2025 au journal classico sport en arabe et au journal AL-NASR en français , et deux journal électronique

Suite au processus d'évaluation des offres, l'avis d'attribution à été accordé pour :

LOTS	Soumissionnaire	Montant de l'offre	Montant après correction	DELAi DE LIVRAISON
LOT : équipement des maison de jeunes par le matériel de détente et de loisir	BOUCHAREB ABDEL AZIZ	18.960.000.00DA	18.960.000.00DA	15 JOURS

Les autres soumissionnaires sont invites de se rapprocher de la direction de la jeunesse et des sports de la wilaya de Skikda au plus tard trois (03) jours a compter du premier jour de la publication de cet avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres technique et financière.

Les soumissionnaires qui contestent le choix opéré peuvent introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Skikda dans les Dix Jours qui suivent la première publication de cet avis dans les quotidiens nationaux et dans le BOMOP et les journaux électroniques.